

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1945)  
**Heft:** 14

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ressées. La direction du cours incomba à un comité restreint, dont faisait partie, entre autres, le secrétaire de la S. I. A. Les participants furent des internés civils et militaires, ayant suivi une école polytechnique. Le but du cours était de renseigner les participants sur les ressources de la technique et de l'économie suisses, afin qu'après leur retour chez eux, ils puissent les prendre en considération pour l'œuvre de reconstruction. Pour ce cours, on obtint le concours d'éminents représentants de la science et de la technique, au nombre desquels plusieurs professeurs de l'E. P. F. Ce cycle de conférences, qui a rempli son but, s'est terminé par des excursions et quelques visites d'usines.

#### e) Commissions.

L'activité de quelques commissions est déjà rappelée au cours de ce rapport.

La Commission pour les allocations de renchérissement dans les professions techniques a entrepris, sous la présidence de M. A. Murset, architecte, la révision des « Recommandations pour la prise en considération du renchérissement dans les professions techniques », de l'année 1943.

Le Conseil suisse d'honneur prépare une révision du Code d'honneur, dont s'occupera bientôt le C. C.

Les Conseils d'honneur des sections n'ont eu à intervenir que dans quelques cas isolés, ce que nous voulons interpréter comme un heureux indice de la probité professionnelle des membres de la S. I. A.

Le président de la Commission pour les concours d'architecture, M. R. Christ, architecte, a dû abattre une grosse besogne, en s'occupant consciencieusement de tous les programmes de concours et, cas échéant, en discutant longuement le texte avec les autorités en cause, pour l'adapter aux principes de la S. I. A. Il a droit à la gratitude des membres.

La Commission des normes, présidée par M. H. Pestalozzi, architecte, a, au cours de plusieurs séances du comité et d'une séance plénière, traité de façon approfondie la révision déjà mentionnée des formulaires n°s 118 et 118a. En outre, dans de nombreux cas, M. Pestalozzi a été prié par le Secrétariat central de donner son avis sur l'emploi des normes de la S. I. A. Qu'il soit aussi vivement remercié pour son inépuisable complaisance.

La Commission des pertes de charge a terminé ses travaux, tandis que la Commission du coup de bélier publiera bientôt son rapport final. On peut prévoir qu'à fin 1945, les études approfondies qui durèrent plusieurs années, parviendront à leur terme.

#### f) Groupes professionnels.

Le Groupe professionnel des ingénieurs des ponts et charpentes a tenu, sous la présidence de M. le professeur Dr F. Stüssi, plusieurs assemblées générales très fréquentées, auxquelles des conférences ont été données. On sait que le groupe professionnel a été chargé en son temps par le C. C. d'entreprendre la révision du formulaire n° 111 : « Normes provisoires pour le calcul, l'exécution et l'entretien des ouvrages en bois » et du formulaire n° 112 : « Normes concernant le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions métalliques et des constructions en béton et en béton armé » ; cette révision est actuellement en cours.

Le Groupe professionnel des architectes, pour les relations internationales s'est occupé de l'envoi d'ouvrages techniques aux prisonniers de guerre et a collaboré à l'organisation d'un concours d'architecture parmi ces prisonniers. Le groupe professionnel a aussi participé très activement à l'examen des questions relatives à la reconstruction.

#### g) Secrétariat.

Le Secrétariat a dû faire face à une grosse somme de travail, car il doit toujours aborder de nouvelles tâches. La dévouée comptable de la S. I. A., Mme Kussmaul, a annoncé sa retraite, après une activité de quinze ans au Secrétariat. La S. I. A. lui exprime sa reconnaissance pour sa longue et consciencieuse activité.

Il est juste de remercier au nom du C. C. tous les membres qui, comme présidents ou comme membres des diverses commissions ou délégations de la S. I. A., ont collaboré à l'activité de la Société. La S. I. A. n'est ni une simple association professionnelle, ni un groupement autoritaire, elle est bien davantage une communauté d'hommes de métier, communauté qui poursuit un but élevé, à côté des intérêts professionnels généraux, et qui doit compter pour cela sur la collaboration désintéressée de tous ses membres.

*Le secrétaire central :*  
P.-E. SOUTTER.

## CARNET DES CONCOURS

#### Monument Ferdinand Hodler, à Genève.

*Concours restreint ouvert par le Département fédéral de l'intérieur et la Ville de Genève.*

#### Jugement du jury.

Le jury composé de MM. Em. Unger, représentant la Ville de Genève, président du jury, L. Jaggi, sculpteur, F. Gampert, architecte, D. Baud-Bovy, E. Odier, architecte et sculpteur, C. Reymond et H. von Matt, sculpteurs, tous deux désignés par le Département fédéral de l'intérieur ; suppléants : Mme Duchosal-Bastian, sculpteur, et M. E. Martin, architecte ; collaborateurs avec voix consultative : MM. A. Vierne, secrétaire général du Département des travaux publics et A. Bodmer, chef du service cantonal d'urbanisme ; s'est réuni le samedi 16 juin 1945, au Musée Rath, place Neuve, à Genève, où sont exposés les projets.

Le jury constate que les deux concurrents, M. Henri Koenig et M. Jacques Probst, appelés ont déposé chacun deux projets.

Le jury, après examen individuel des envois et plusieurs tours d'élimination, décide à l'unanimité de retenir le projet « Marignan A », de M. Jacques Probst, et de le proposer pour l'exécution sous certaines réserves précisées à son rapport. Il décide en outre d'allouer la somme de fr. 1500.— prévue au programme pour l'indemnisation du projet « Parallélisme » de M. H. Koenig.

#### Grande salle et salle de concerts Paderewski, à Lausanne.

#### Concours d'idées (premier degré).

#### Jugement du jury.

Le jury était composé de MM. J. Peitrequin, président, directeur des travaux, Lausanne ; J.-H. Addor, syndic de Lausanne ; E. Béboux, architecte à Lausanne ; R. Bonnard, architecte à Lausanne ; F. Decker, architecte à Neuchâtel ; A. Laverrière, architecte à Lausanne ; E. d'Okolski, architecte à Lausanne ; J. Tschumi, architecte à Lausanne ; A. Guyonnet, architecte à Genève ; M.-L. Monneyron, architecte de la Ville à Lausanne.

MM. M. Amann, municipal, et A. Pilet, architecte, chef du service du Plan d'extension, fonctionnaient comme suppléants.

Après un travail délicat et ardu, vu la qualité et le nombre de ces projets (37 projets présentés), le jury a décerné 8 prix et a accordé 15 allocations.

Il s'agit d'un concours d'idées au premier degré et seuls les huit concurrents primés sont admis à présenter un projet en deuxième degré. L'exposition publique des projets aura lieu seulement après le concours du deuxième degré.

#### *Projets primés.*

- 1<sup>er</sup> prix, 3000 fr. : MM. Arn. Pahud, architecte à Renens, It. Ferrari, M. Baud, P. Bouroud, architectes à Lausanne.
- 2<sup>e</sup> prix, 2800 fr. : M. M. Piccard, architecte à Lausanne (collaborateur : M. Ed. Perret, dessinateur-architecte à Lausanne).
- 3<sup>e</sup> prix, 2500 fr. : M. Ch. Thévenaz, architecte à Lausanne (collaborateur : M. D. Girardet, architecte à Lausanne).
- 4<sup>e</sup> prix, 2200 fr. : MM. M. Mayor et Ch. Chevalley, architectes à Lausanne.
- 5<sup>e</sup> prix, 1900 fr. : MM. Gorjat et Baehler, architectes à Lausanne.
- 6<sup>e</sup> prix, 1800 fr. : M. W. Baumann, architecte à Lausanne (collaborateurs : MM. J. de Dompierre et J.-L. Butticaz, architectes à Lausanne).
- 7<sup>e</sup> prix, 1700 fr. : M. J.-P. Vouga, architecte à Lausanne.
- 8<sup>e</sup> prix, 1600 fr. : M. P. Thomsen, architecte à Aigle.

#### *Projets recevant une allocation.*

- 1<sup>er</sup> rang, 1550 fr. : MM. B. Murisier et R. Schmid, architectes à Lausanne.
- 2<sup>e</sup> rang, 1500 fr. : M. M. Bovey, architecte à Lausanne.
- 3<sup>e</sup> rang, 1450 fr. : MM. A. Diserens et A. Berguer, architectes à Lausanne.
- 4<sup>e</sup> rang, 1250 fr. : MM. J. Ramelet et R. Ramelet, architectes à Lausanne.
- 5<sup>e</sup> rang, 1250 fr. : M. M. Grivel, architecte à Lausanne.
- 6<sup>e</sup> rang, 1250 fr. : M. M. Maillard, architecte à Lausanne.
- 7<sup>e</sup> rang, 1250 fr. : M. L. Ruche, architecte à Lausanne.
- 8<sup>e</sup> rang, 1000 fr. : M. R. Braillard, architecte à Lausanne.
- 9<sup>e</sup> rang, 1000 fr. : M. G. Siegfried, architecte à Lausanne.
- 10<sup>e</sup> rang, 1000 fr. : M. E. Mamain, architecte à Lausanne.
- 11<sup>e</sup> rang, 1000 fr. : M. H. de Goumoens, architecte à Morges.
- 12<sup>e</sup> rang, 1000 fr. : M. A. Moser, architecte à Vevey.
- 14<sup>e</sup> rang, 1000 fr. : M. Ch. Brugger, architecte à Lausanne.
- 15<sup>e</sup> rang, 1000 fr. : MM. H.-R. von der Mühl et Os. Zappelli, architectes à Lausanne.

Un projet sans nom, classé en 13<sup>e</sup> rang, obtient également une allocation de 1000 fr. L'auteur de ce projet, portant le n° 70 346, est prié de s'annoncer à la direction des Travaux de la Ville de Lausanne.

#### Bâtiments agricoles et hangars.

##### *Jugement du jury.*

Vu le décret du Grand Conseil du 23 mai 1945, accordant un crédit extraordinaire de 200 000 fr. pour subsidier la construction de hangars destinés à loger les récoltes et l'outillage, et dans le but de créer des types de constructions agricoles spécifiquement de chez nous, le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud a ouvert un concours d'idées entre architectes vaudois ou suisses, domiciliés dans le canton.

Les trente projets présentés par vingt-deux concurrents ont été examinés du 15 au 25 juin 1945 par le jury désigné, composé de MM. B. Petitpierre, ingénieur, chef du Service des améliorations foncières, président ; P. Chavan, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcellin s/Morges ; Ed. Virieux, architecte de l'Etat ; F. Panchaud, ingénieur, professeur à l'Ecole d'architecture de Lausanne ; Ch. Brugger, architecte, Lausanne ; G. Lerch, architecte, Lausanne ; F. Neuhaus, architecte, chef de l'Office de constructions agricoles de l'Union suisse des paysans, bureau de Lausanne, membres, et de MM. H. Bally, ingénieur au Service des améliorations foncières, Lausanne ; A. Lerch, architecte, Morges, suppléants.

#### *Projets primés.*

- 1<sup>er</sup> prix, 1200 fr. : M. M. Piccard, architecte, à Lausanne.
- 2<sup>e</sup> prix, 800 fr. : M. H. Vautier, ingénieur, à Nyon.

#### *Projets achetés.*

En outre, ont été achetés par le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, les projets de MM. R. Paréaz, architecte, à Crassier (500 fr.) ; Perrelet et Stalé, architectes, et R. Keller, architecte, Lausanne (500 fr.) ; E. Béboux, architecte, à Lausanne (500 fr.) ; M. Chappuis, architecte, à Vevey (500 fr.) ; A. Magnenat, architecte, à Lausanne (300 fr.).

## INFORMATIONS DIVERSES

### Association Suisse de Documentation.

L'Association suisse de documentation a tenu récemment sa sixième assemblée générale à Schaffhouse. La participation très active — 88 délégués s'y rencontrèrent — a prouvé à nouveau le succès de cette jeune organisation auprès des milieux industriels et des administrations qui savent qu'aujourd'hui une bonne documentation est plus indispensable que jamais. L'A. S. D., qui fut fondée quelques mois avant la guerre, compte aujourd'hui déjà 120 membres parmi lesquels on trouve les plus importantes industries de notre pays. Le secrétariat est actuellement assuré par la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale.

Le rapport annuel présenté à l'assemblée, ainsi que les rapports des présidents des six commissions firent ressortir combien variés sont les problèmes de la documentation et de quelle importance est le rôle qui lui incombe dans la vie scientifique et technique.

### Association Suisse des Ingénieurs-Conseils (ASIC)

Le 16 juin, l'assemblée générale de l'Association suisse des ingénieurs-conseils réunit à Genève de nombreux participants. Après des affaires courantes l'assemblée s'est occupée spécialement de la participation de la Suisse à la reconstruction, de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national et du tarif des honoraires. M. Gicot (Fribourg) a été élu membre du comité en remplacement de M. O. Ziegler (Bâle). Ensuite les participants ont visité l'usine électrique de Verbois et les travaux d'agrandissement de l'aérodrome de Cointrin.

### Cours de soudure à Baden.

La S. A. Brown Boveri, à Baden, organise du 9 au 12 juillet 1945, le cours de soudure n° 192, en langue allemande.

Théorie et exercices pratiques avec tous les métaux soudables. Le cours se termine par une visite des Usines Brown Boveri, dans lesquelles 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (sans les 25 postes de l'école).

Demandez le programme des cours à la S. A. Brown Boveri & Cie, Sevice 4 f, à Baden.

### Avis à nos lecteurs.

Les deux prochains BULLETINS seront groupés en un seul fascicule qui paraîtra le 28 juillet. Il s'agira d'un NUMÉRO SPÉCIAL, de plus de 30 pages, entièrement consacré aux questions de l'ESSAI ET DE LA RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.



Schweizer. Technische Stellenvermittlung  
Service Technique Suisse de placement  
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento  
Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

#### Emplois vacants :

##### *Section industrielle.*

465. Directeur technique. Longue expérience. Fabrication de cuisinières pour bois, charbon, gaz et électricité. Fabrique d'appareils de Suisse orientale.

467. Ingénieur chimiste avec quelques années de pratique, si possible dans la métallurgie des métaux non ferreux, cherché en qualité de chef du laboratoire. Entreprise métallurgique de Suisse romande.

469. Dessinateur mécanicien. Installations frigorifiques. Zurich.  
471. Jeune dessinateur mécanicien. Appareils électriques. Bureau technique de Zurich.

473. Technicien électricien. Petits moteurs. Chef de la section bobinage. Fabrique de machines de moyenne grandeur de Suisse centrale.

(Suite page 6 des annonces.)